




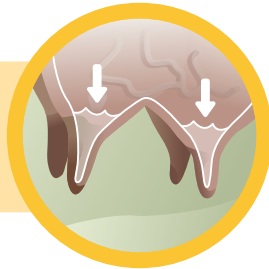
# PROTÉGEZ VOS BOVINS LAITIERS DE LA GRIPPE AVIAIRE



## SURVEILLEZ ATTENTIVEMENT LES SIGNES CLINIQUES SUIVANTS :

 Surtout s'ils surviennent chez plus d'une vache en lactation en moins de deux semaines.

**UNE DIMINUTION DE  
LA PRODUCTION DE LAIT**

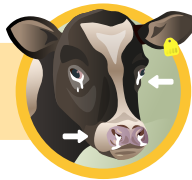


**UNE CONSISTANCE DU LAIT SIMILAIRE  
À CELLE DU COLOSTRUM**



**UNE DIMINUTION  
DE L'APPÉTIT ET DE  
LA RUMINATION**

**DES SYMPTÔMES RESPIRATOIRES**



**DE L'ABATTEMENT ET DE LA FIÈVRE**



## SOYEZ ATTENTIF AUX SIGNAUX D'ALARME SUIVANTS :

- Introduction récente d'animaux provenant d'une région touchée
- Contact direct ou indirect avec un élevage infecté
- Présence d'oiseaux ou d'autres animaux (ex. : chats) morts ou malades près de votre élevage ou en contact avec vos bovins

### EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE MÉDECIN VÉTÉRIINAIRE.

Si vous n'arrivez pas à le joindre, contactez le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en composant le **1 844 ANIMAUX (264-6289)**.

### En cas de suspicion ou d'infection de grippe aviaire dans votre troupeau, des mesures s'appliqueront afin de protéger les animaux et les personnes qui sont en contact avec eux :

- Évitez l'entrée et la sortie d'animaux dans votre élevage.
- Isolez l'animal malade, traitez-le en dernier et jetez son lait. Nettoyez et désinfectez l'équipement utilisé.
- Cessez l'utilisation de lait cru à la ferme (nourrissage des veaux et consommation humaine) et évitez d'exposer d'autres animaux à ce lait cru (ex. : chats).
- Rehaussez les mesures de biosécurité.
- Protégez-vous en portant des gants, un survêtement, des bottes, une visière ou des lunettes étanches et un masque de type N95. Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche et lavez-vous les mains régulièrement.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA GRIPPE AVIAIRE, CONSULTEZ LA PAGE [QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE](http://QUÉBEC.CA/GRIPPEAVIAIRE) (BOVINS LAITIERS).

